



Ville de
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

APPEL D'OFFRES

LOI-202605-053

AMÉNAGEMENT D'UN PARC DE PLANCHES À ROULETTES (SKATEPARK)

La Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson demande des soumissions publiques pour l'aménagement d'un parc de planches à roulettes (skatepark), sis au 20 rue du Collège.

Les documents relatifs à cet appel d'offres sont disponibles à compter du 17 juin 2026 et peuvent être obtenus en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant par téléphone au 1-866-669-7326 ou en consultant le site Internet d'appel d'offres www.seao.ca au coût établi par le SÉAO.

La Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents de soumission et addenda véhiculés par le système électronique soient incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, auprès de SEAO, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

Les soumissions devront être présentées sur les documents prévus à cet effet et transmis dans des enveloppes scellées portant la mention « **SOUMISSION – AMÉNAGEMENT D'UN PARC DE PLANCHES À ROULETTES (SKATEPARK – LOI-202605-053** » et adressées, au Service du greffe au 88, chemin Masson, Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson (Québec) J0T 1L0.

Les soumissions sous enveloppes scellées seront reçues **jusqu'à 15 h, le 8 juillet 2026**, au bureau du greffe et seront ouvertes publiquement dès la clôture du dépôt des soumissions.

De plus, le contrat découlant du présent appel d'offres est assujéti à l'accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario (ACCQO).

Ne seront prises en considération que les soumissions préparées sur le formulaire de la Ville. La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, elle n'encourra aucune obligation ni aucuns frais envers le ou les soumissionnaire(s).

DONNÉ à Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, le 17 juin 2026

Anne-Julie Bergeron
Greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION DES AVIS MUNICIPAUX

Je, soussignée, greffière de la Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, certifie sous mon serment d'office que j'ai fait publier l'avis d'appel d'offres public ci-haut concernant le sujet précité dans l'édition du 17 juin 2026 du journal Accès le Journal des Pays-d'en-Haut et sur le système électronique d'appels d'offres (SEAO).

Tel que prévu au règlement # 145-2020 adopté le 16 mars 2020, je certifie par la présente que j'en ai affiché une copie au babillard de l'hôtel de ville de même que sur le site Internet municipal ce même jour.

Anne-Julie Bergeron
Greffière